



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

"Le Brochet de Montbouy"

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Samedi 4 février 2023

L'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA « Le Brochet de Montbouy » s'est tenue le samedi 4 février 2023 à 15H00 au bar restaurant le Preston à Montbouy.

Etaient présents :

Mr Gilles Priault (Président)	Mr Anton Patrick
Mr Jacques Lamy (Vice-Président)	Mr Dominique Gault
Mr Jean Charles Godard (Trésorier)	Mr Ballanger Christian
Mr Arnaud Péret (Secrétaire)	Mr Pierre-Louis Petit
Mr Julienne Matthias (Secrétaire adjoint)	Mr Bernard Dagée
Mr Christian Da Silva Cruz (Mr Bernard André Lafille
	Mr Pierre Priault
Mr Bernard Kermorvant (Garde de pêche particulier)	Mr Pierre Carré

Mr Péret Arnaud, secrétaire de l'association, est désigné secrétaire de séance pour cette assemblée générale.

Le Président accueille et remercie tous les participants à cette assemblée.

Mr Christian DA SILVA CRUZ rejoint le bureau dans ses activités. Il est désigné comme référent sur les baux de pêche de la commune de Montcresson.

Il présente l'ordre du jour :

- 1) Rapport d'activité 2022
- 2) Programme des activités de 2023
- 3) Comptabilité et trésorerie
- 4) Présentation du site internet du « Brochet de Montbouy »
- 5) Questions diverses

1) Rapport d'activité 2022 :

- Le samedi 22 janvier 2022 : Rempoissonnement de l'étang M. Polisset sur la commune de Chatillon-Coligny. 200Kg de gardons.



- Le dimanche 20 février 2022 : Pêche de sauvetage à l'écluse de Picardie à Dammarie sur Loing.
- Le samedi 26 février 2022 : Assemblée générale 2022 de l'association.
- Le vendredi 4 mars 2022 : Inventaire du local de stockage de l'APPMA situé sur Chatillon-Coligny.
- Le samedi 5 mars 2022 : Nettoyage des rivières sur sa commune de Chatillon Coligny



- Le samedi 16 mars 2022 : Sauvetage et déversement de 386 Kg de poissons sur l'étang Polisset et l'étang des vallées à Montcresson.
- Le samedi 27 avril 2022 : Accompagnement d'un camp de scouts sur Montbouy.
- Le Jeudi 26 mai et vendredi 27 mai 2022 : Entretiens des étangs de Salleneuve à Montbouy.



- Le 20,23 et 27 mai : Dernières opérations de pêche de sauvetage à Aillant sur Milleron.

⌚ Le dimanche 5 juin 2022 : Fête de la pêche, concours de pêche à la truite pour les enfants à Montbouy.



⌚ Le vendredi 10 juin 2022 : Pêche avec l'école de Montcresson 26 Enfants.

⌚ Le jeudi 14 juillet 2022, animation pêche à la truite pour enfants dans le cadre des festivités pour fête national.

⌚ Le dimanche 7 août 2022: 73ème concours de pêche sur le canal de Briare à Montbouy.



⌚ Le mardi 16 août 2022 : Ramassage de poissons morts sur le Milleron sur la commune de Chatillon-Coligny.

⌚ Le lundi 22 août 2022: Entretien de la frayère de l'étangs Polisset.

⌚ Le Samedi 3 Septembre 2022 : Concours de pêche au coup sociétaire sur le canal de Briare à Montbouy.

⌚ Le Vendredi 16 septembre 2022 : Nettoyage des étangs de Salleneuve.

⌚ Le Vendredi 04 novembre 2022 : Repeuplement de poissons annuel.



⌚ Le samedi 10 décembre 2022 : Entretien hivernale aux étangs de Salleneuve pour une opération d'entretien et de sécurisation des berges.

2) Programme des activités de 2022 :

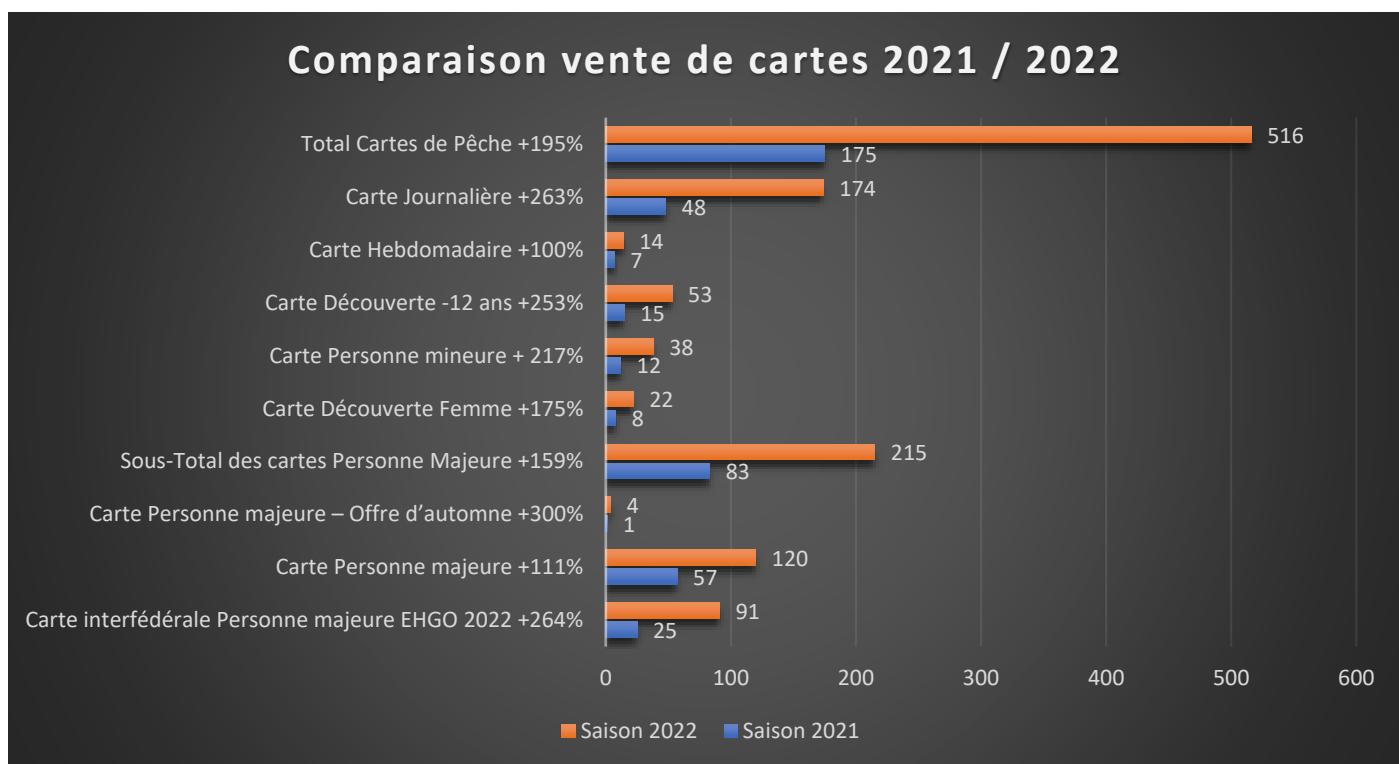
- ⌚ Le samedi 4 février 2023 : Assemblée générale 2023.
- ⌚ Le dimanche 4 juin 2023 : Concours de pêche à la truite pour enfants dans le cadre de la fête de la pêche.
- ⌚ Le dimanche 6 août 2023 : 74ème concours de pêche sur le canal de Briare à Montbouy.
- ⌚ Le samedi 2 septembre 2023 : Concours de pêche réservé aux sociétaires.

3) Comptabilité et trésorerie :

Résultats : 2022 : 279 membres actifs et 53 enfants de moins de douze ans.

178 cartes journalières.

Produit	Saison 2021	Saison 2022	Evolution au 06/02/2022 / 06/02/2023	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2022	25	91	+66	+264%
Carte Personne majeure	57	120	+63	+110.53%
Carte Personne majeure – Offre d'automne	1	4	+3	+300%
Sous-Total des cartes Personne Majeure	83	215	+132	+159.04%
Carte Découverte Femme	8	22	+14	+175%
Carte Personne mineure	12	38	+26	+216.67%
Carte Personne mineure (parrainage)	1	-1	-1	---
Carte Découverte -12 ans	15	53	+38	+253.33%
Carte Découverte -12 ans (parrainage)	1	-1	-1	---
Carte Hebdomadaire	7	14	+7	+100%
Carte Journalière	48	178	+130	+270.83%
Total Cartes de Pêche	175	520	+345	+197.14%
Option Entente Halieutique du Grand Ouest		1	+1	---
Total cartes de pêche + options	175	521	+346	+197.71%



Forte progression des ventes de cartes de pêche pour 2022 suite à la dissolution de l'association Loing Amont de Chatillon-Coligny en 2021. Beaucoup de pêcheurs de l'agglomération Chatillonnaise rejoignent notre association.

Nous constatons depuis le début de l'année 2023 une augmentation importante des permis (+60%) sur l'association « Brochet de Montbouy ». Bienvenue à tous les nouveaux pêcheurs !

Les Chiffres clefs de 2022 :

2962€ ont été reversé en 2022 par la fédération sur les ventes de cartes de pêche.

1488€ ont été versé en 2022 par la FD45 pour l'allocation de gestion piscicole.

Après consolidation, les comptes de l'AAPPMA sont en bonne santé financière.

4) Questions diverses :

- ☞ Travaux de dragage sur le canal de Briare planifiés sur les cinq prochaines années.
- ☞ Depuis mars 2022 l'association a récupéré un local sur Montbouy pour le stockage de son matériel. Les locaux de Chatillon-Coligny ont été cédés au profit d'une association caritative Chatillonnaise. Le président en profite pour remercier la commune de Montbouy pour la mise à disposition du local.
- ☞ Les membres du bureau s'interrogent sur l'avenir du parcours de pêche de Briquemault, devenu peu pêchable. Ils se demandent si le label "No-Kill" est encore justifié.
- ☞ Idée de projets : Parking aux étangs de Salleneuve / Repeuplement exceptionnel en carnassiers (Brochet – Perches) sur l'ensemble des lots gérés par l'AAPPMA.

☞ Plan de repeuplement piscicole 2023 :

Après analyse de la méthodologie de calcul pour l'attribution de l'allocation halieutique, il a été constaté que le montant dépend du coût de l'alevinage, des cotisations des membres et d'un coefficient multiplicateur.

Les ventes de cartes de pêches majeures en 2022 ont enregistré une forte croissance avec 276 membres actifs pour un total de 2143€.

Malheureusement, le montant de l'allocation de gestion pour 2023 sera de 160€, ce qui ne satisfait pas les membres du bureau.

Le repeuplement 2022 de 380 kg de poissons pour une somme de 2276€ n'a pas permis d'obtenir de subventions.

Les membres du bureau souhaitent que la FD45 fasse un arbitrage exceptionnel lors de la prochaine commission de repeuplement pour soutenir les activités de l'AAPPMA.

Il est important de continuer à discuter avec la FD45 pour trouver des moyens de maximiser les fonds disponibles pour les projets futurs de l'AAPPMA.

Simulation de calcul année 2022 et 2023.

Alevinage 2021	1 941,90€
Cotisations AAPPMA- 2021	701,50€
Différence	1 240,40€
Coefficient multiplicateur	1,20
Montant de l'allocation de gestion pour 2022	1 488,48€

Alevinage 2022	2276€
Cotisations AAPPMA 2022	2143€
Différence	133€
Coefficient multiplicateur	1,20
Montant de l'allocation de gestion pour 2023	160€